

<p style="text-align: center;">Commune d'AUBIGNAS Compte rendu du conseil municipal du 8 décembre 2017</p>
--

Présents :

Christian BOSQUET, Emilie BORDE Anne CHAUMAZ, Nathalie RODRIGUES de JESUS, Dominique LAVANDIER, Serge CAMPANA, Frédéric CHALANCON, Serge VILLARD.

Absents excusés :

Sébastien BRUN

Jean-François GUILBERT qui donne pouvoir à Christian BOSQUET

Jérôme DIMEGLIO qui donne pouvoir à Frédéric CHALANCON

Ordre du Jour :

- ✓ Délibération pour encaissement d'un don
- ✓ Projet école
- ✓ Projet aire de loisirs
- ✓ Délibération utilisation de crédit investissement 2018
- ✓ Renouvellement contrat emploi pour la cantine
- ✓ Délibération pour modification budgétaire pour le service de l'eau (règlement de redevance à l'agence de l'eau notamment)
- ✓ Divers : Vœux – local bibliothèque – matériel informatique...

Monsieur le maire introduit la séance par le compte rendu du dernier conseil. Il rappelle que suite à l'intervention de deux représentants des parents d'élève lors du précédent conseil, un courrier argumenté avait été fait à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Ardèche. Monsieur le Maire fait lecture de la réponse de monsieur l'Inspecteur d'Académie à ce courrier. Notre requête a été étudiée par les services de la DSDEN qui n'a pu donner une suite favorable à notre demande.

La question de l'avenir de l'eau sur notre commune est ensuite posée. Des rumeurs font état de menace sur notre distribution de l'eau. Ces remarques font partie des préoccupations majeures du bureau qui travaille régulièrement à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) qui est en cours avec la présence d'un commissaire enquêteur sur notre commune et la mise en place d'un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable. Dans un souci d'information de la population un article est proposé dans la Bise N°14 qui est en cours de publication.

Suite à ces échanges, monsieur le maire demande la validation du dernier compte rendu du conseil qui est voté à l'unanimité des présents.

1) Délibération pour encaissement d'un don

Le comité paroissial a fait un don de 600 € pour les travaux de rénovation de la porte de l'église. Suite à cette donation le conseil donne son aval pour l'encaissement de la somme et la réalisation des travaux.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents et représentés. (10 voix pour)

2) Projet école

Regroupement pédagogique :

Le maire fait état de la possibilité d'un regroupement pédagogique entre plusieurs communes.

Après débat et exposé des avantages et inconvénients d'un tel regroupement, le conseil exprime, en guise de conclusion, qu'il n'y a, à ce jour, aucun avantage à ce projet.

3) Projet aire de loisirs

Le maire fait état du projet d'investissement d'une aire de loisirs sur une parcelle de terrain à proximité de la mairie et de l'école. Les investissements prévus sont les suivants :

- 1 Structure Ouistiti
- 1 Vélo elliptique
- 1 table pique-nique
- 1 boulodrome pour les adultes entièrement réalisé par la commune
- 1 poubelle
- 3 bancs

Un devis a été demandé à la société SEDI suite à une visite de terrain.

Le montant total s'élève à 9791 € TTC avec en plus l'installation pour raison de sécurité.

Le projet est adopté à l'unanimité.

4) Délibération utilisation de crédit investissement 2018

Cette délibération ouvre la possibilité au maire de réaliser des investissements à hauteur de 25% des crédits d'investissements de l'année 2017 avant le vote du budget 2018.

Délibération adoptée à l'unanimité.

5) Renouvellement contrat emploi pour la cantine

Le maire donne la parole à Serge VILLARD pour l'exposé des motifs.

Le 1^{er} adjoint a été contacté dans la journée par la Direccte, Pole Emploi et Cap Emploi pour faire état de la situation.

La Direccte est en train de revoir son positionnement sur la demande de contrat aidé CAE CAP Emploi pour Aubignas.

Le CAE proposé serait de 6 mois financé à 50%.

L'embauche se ferait au 1^{er} janvier 2018

Un travail de finalisation de cette demande se fera dès la semaine prochaine avec la technicienne de CAP Emploi.

Le conseil donne son accord pour la création de ce poste de CAE pour l'école et la cantine.

Délibération adoptée à l'unanimité.

6) Délibération pour modification budgétaire pour le service de l'eau (règlement de redevance à l'agence de l'eau notamment)

Il s'agit d'une modification budgétaire

Chapitre 011 : charges à caractères générales

Charge :

701249 Rev Agence eau - Redev P.Pollution Origine Domesti 7 400,00

Compte sous-estimé

La maire propose une augmentation de + 600 € pour satisfaire à la facture de l'agence de l'eau. La somme étant prise au compte 65 qui a été sous utilisé.

Délibération adoptée à l'unanimité.

7) Divers :

Vœux du maire : la date est fixée le samedi 6 décembre à 17h30 salle Le Préau

Local bibliothèque : Une visite du nouveau local proposé à la bibliothèque par la mairie a été faite en présence des partenaires : réseaux des bibliothèques, bénévoles, BDP, mairie. L'analyse des avantages et inconvénients des locaux doit être faite par tous. La mairie est favorable à ce changement. Attention il n'y a pas d'autres propositions possibles.

Matériel informatique : Plusieurs devis pour renouvellement du matériel informatique sont en cours

MFR de Richerenches : une demande de subvention a été faite par la MFR pour aide au fonctionnement. La demande a été refusée.

Repas des aînés : RdV vendredi 15/12 à 17h30 salle Le Préau pour l'organisation du repas

La séance est levée à 23h

Prochain conseil : le conseil est prévu le vendredi 2 février 2018 à 20H30.